

**DEMANDE DE CONTROLE PREALABLE DE
CONCEPTION D'UN DISPOSITIF
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF -
FORMULAIRE 2023**

La demande est à déposer en 1 exemplaire à de l'Oust à Brocéliande Communauté aux coordonnées indiquées ci-dessus. Le délai d'instruction est de 1 mois suite au dépôt du dossier complet, sans accord tacite à l'issue du délai.

INFORMATIONS GENERALES

➤ **Propriétaire / demandeur (destinataire des redevances de contrôles):**

Qualité : propriétaire du bâtiment autres (à préciser) :

Civilité : Monsieur Madame

Nom et prénom (obligatoires) :

Adresse (obligatoire) :

Code postal et commune (obligatoire) :

Date de naissance (obligatoire) :/...../..... ; Lieu de naissance (obligatoire) :

SIRET (obligatoire hors particulier) :

Téléphone (obligatoire) :

Courriel (fortement conseillé) :

➤ **Adresse du projet :**

Adresse (n° voie, lieu-dit, ...) :

Code postal / commune) :

Références cadastrales du terrain (sections et n° de parcelles) :

➤ **Coordonnées du propriétaire, si différents du demandeur :**

Civilité : Monsieur Madame

Nom et prénom (obligatoires) :

Adresse principale (obligatoire) :

Code postal et commune principale (obligatoire) :

Date de naissance (obligatoire) :/...../..... ; Lieu de naissance (obligatoire) :

SIRET (obligatoire hors particulier) :

Courriel (fortement conseillé) :

➤ **Nature de la demande :**

Le projet d'installation du dispositif d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre d'une :

- demande de Permis de Construire
Si le permis de construire déjà déposé merci d'indiquer son n° :
- réhabilitation totale ou de la création d'un dispositif d'assainissement non collectif (sans Permis de Construire)
- modification d'un dispositif d'assainissement existant

➤ **Concepteur du projet d'assainissement (bureau d'étude):**

Nom :

Adresse :

☎ :

➤ **Installateur du dispositif d'assainissement (s'il est connu):**

Nom :

Adresse :

☎ :

LOCAUX DESSERVIS

➤ **Type de bâtiment desservi par le dispositif d'assainissement:**

Résidence principale Résidence secondaire Location annuelle Autre (préciser) :

Nombre de niveau du bâtiment :

Nombre d'habitants

Nombre de pièces principales: Séjour

Chambre

Bureau

Autre (à préciser)

Total

Les plans (ou croquis) intérieurs seront à déposer avec le formulaire.

➤ **Locaux autres que ceux d'habitation** (*Locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.*):

Préciser l'activité :

Présence d'eaux usées autres qu'assimilées à des eaux domestiques Oui Non

Quel est le **nombre Equivalent Habitant retenu** ?EH

➤ **Alimentation en eau potable :**

Adduction publique Alimentation privée

Si alimentation privée, merci de préciser :

- **la nature** (*puits, forage etc...*) :

- s'agit-il d'un **forage déclaré** (*déclaration en mairie au titre de la loi sur l'eau 2006*) ? Oui Non

- **la distance minimale avec le système d'assainissement** (*prendre en compte de la sortie des eaux usées du bâtiment jusqu'au rejet final*) :m

➤ **Présence d'un puits / forage non destiné à l'alimentation en eau potable :** Oui Non

➤ **Collecte des eaux pluviales :**

Est-elle séparée du système d'assainissement non collectif projeté ? Oui Non

Emplacement du rejet des eaux pluviales :

➤ **Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?** Oui Non

Si oui, sera-t-il en partie conservé ? Oui Non

Détail des éléments qui seront conservés :

.....

TERRAIN DESSERVI

➤ **Surface totale:**m²

➤ **Surface disponible à l'assainissement :**m²

➤ **Terrain inondable :** Oui Non

➤ **Situation en périmètre de captage d'eau potable :** Oui Non

➤ **Perméabilité retenue:** Valeur (k) =mm/h

➤ **Présence de nappe souterraine permanente ou temporaire :** Oui Non

➤ **Circulation ou stationnement à moins de 3 m des ouvrages :** Oui Non

➤ **Contraintes particulières pouvant influencer la conception ou l'implantation du dispositif d'assainissement :**

.....

.....

DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

1 – PRETRAITEMENTS :

- Ouvrage principal : Fosse toutes eaux deLitres
 Fosse d'accumulation deLitres
- Equipements annexes : Bac dégraisseur deLitres
 Préfiltre séparé deLitres

2 – TRAITEMENTS CLASSIQUES:

- Tranchées d'épandage : Nombre de tranchées : - Longueur :m - Total =
 Lit d'épandage : Largeur:m - Longueur :m - Surface :m²
 Filtre à sable vertical non drainé : Largeur: m - Longueur: m - Surface :m²
 Tertre d'infiltration : Largeur:m - Longueur:m - Surface :m²
 Filtre à sable vertical drainé : Largeur : m - Longueur :m - Surface :m²
Imperméabilisé : Oui Non,
si oui type de bâche :.....
 Filtre à massif de zéolite : Largeur :..... m - Longueur :m - Surface :m²

3 – SYSTEMES DE TRAITEMENTS AGREES :

- Dénomination commerciale / modèle :.....
- Numéro d'agrément :.....
- Dimensionnement :Equivalents Habitants

4 – DISPOSITIFS ANNEXES EVENTUELS :

- Auget Volume: m³
 Poste de relèvement Eaux brutes
 Eaux prétraitées
 Eaux traitées
- Toilettes sèches

5 – EVACUATION DES EAUX TRAITEES :

➤ Infiltration sur parcelle (obligatoire dès que $K > 10$ mm/h) :

- Tranchées d'infiltration : Nombre de tranchées : - Longueur :m - Total = m
 Tranchées d'irrigation : Nombre de tranchées : - Longueur :m - Total = m
 Autres (à préciser):
.....

➤ Rejet au milieu superficiel (uniquement possible si l'étude démontre qu'aucune autre solution n'est envisageable) :

- Cours d'eau (nom à préciser) :
 Puits d'infiltration
 Fossé : communal (à demander auprès à la commune concerné)
 départemental sur route n°....., demande à effectuer auprès de:
- Agence Technique Départementale Nord-Est - 1 rue Théodore Botrel - BP 29 - 56120 JOSSELIN pour les communes de Augan, Caro, St Abraham, Missiriac, Malestroit, St Marcel, Bohal, St Guyomard, Sérent, Lizio
- Agence Technique Départementale Sud-Est - 45 Boulevard Pasteur - BP50015 - 56230 Questembert pour les communes de Pleucadeuc, St Congard, St Laurent/Oust, St Martin/Oust, Cournon, La Gacilly, Carentoir, St Nicolas du Tertre, Ruffiac, Tréal, Réminioc, Monteneuf, Guer, Porcaro, Beignon, St Malo de Beignon
 autre (dont domaine privé).....
.....

6 – OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES :

.....
.....

PIECES OBLIGATOIRE A FOURNIR

Dans tous les cas :

- Les plans (ou croquis) intérieurs du ou des bâtiments desservis
- Une étude de conception de filière d'assainissement en 1 exemplaire original **papier**, répondant au cahier des charges pour la réalisation des études sur le territoire de OBC (disponible au SPANC et sur site Internet de l'OBC)
- L'autorisation de rejet des eaux traitées par le gestionnaire du point de rejet (en cas de rejet uniquement)
- Pour les systèmes de traitements agréés, un exemplaire papier couleur ou pdf du guide d'utilisation (disponible sur le site interministériel de l'ANC : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>)
- Autorisation de traversée de parcelle et/ou servitude de tréfonds éventuelles si travaux sur parcelles n'appartenant pas au propriétaire de l'installation d'assainissement à demander auprès du propriétaire des parcelles concernées.

Pour une demande liée à un Permis de Construire : l'ensemble des plans de la future demande de Permis de Construire s'elle n'a pas été déposé en Mairie

L'ensemble de ces éléments peuvent être transmis par mail à l'adresse suivante : spanc@oust-broceliande.bzh (au format pdf uniquement), **hormis l'exemplaire de l'étude d'assainissement qui doit être déposé au SPANC en format papier (version originale, couleur, et sans réduction d'échelle) uniquement.**

ENGAGEMENTS DU PETITIONNAIRE

- **Ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'avis conforme du contrôle préalable de conception**
- **Informé le SPANC de toute modification de son projet avant réalisation des travaux**
- **Informé le SPANC de la réalisation des travaux au moins 48h avant le départ de ceux-ci**
- **Respecter les règles techniques de pose du système projeté (DTU 64-1, arrêté du 7 septembre 2009 etc...)**
- **Ne pas remblayer l'installation avant le contrôle du SPANC sur site**
- **À assurer le bon entretien de son installation (vidange par un vidangeur agréé par la préfecture du Morbihan notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'agrément ministériel le cas échéant (filiales agréées) ;**
- **À autoriser les agents du SPANC de l'OBC à pénétrer sur la propriété**
- **À s'acquitter de la redevance de 124 € TTC pour le contrôle préalable de conception, et de 131 € TTC pour le contrôle de bonne exécution des travaux** fixées par la délibération du Conseil Communautaire de l'Oust à Brocéliande Communauté du 15 décembre 2022. Ces redevances sont doublées dans le cas des dispositifs supérieurs à 20 EH.
- **Les titres de paiement des redevances seront envoyés après réalisation des contrôles.** Le règlement se fera auprès du Trésor Public aux coordonnées indiquées sur le titre, **merci de ne pas réaliser de paiement directement auprès du SPANC.**

Fait àle

Tous les renseignements sont certifiés exacts

Signature du demandeur,

Références :

- Arrêté interministériel du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle des assainissements non collectif
- Arrêté interministériel du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables pour les ANC de moins de 1.2kg/j de DBO5
- Arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5
- DTU 64.1 (XP-P 16-603) « Mise en œuvre des dispositifs d'assainissement autonome » AFNOR

En vertu du Règlement Général sur la Protection des Données applicable au 25/05/2018, les personnes concernées par la collecte des données à caractère personnel doivent faire l'objet d'informations relatives au traitement de ces données (article 13 du RGPD). De l'Oust à Brocéliande Communauté en sa qualité de responsable de traitement collecte vos données à caractère personnel dans le cadre de l'exécution des contrôles réglementaires. Vos données sont conservées indéfiniment afin d'assurer les contrôles périodiques réglementaires. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données.